



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2024

Délibération n° 24C/03/27

Date de convocation : 05 avril 2024	Nombre de conseillers	
Date de publication : 16 avril 2024	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 42 Pouvoirs : 12 Votants : 54

Objet : Budget Primitif 2024 du budget annexe « CENTRE DENTAIRE »

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Sains-Morainvillers, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaient présents :

MM BALTZ Jean-Paul, BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), MME BENABBAS Stéphanie, M. BIZET Régis, MME BONNET Catherine, MM BOURGETEAU Pascal, CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, M. DENEUFBOURG Xavier, MME DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M. WARME Philippe), M. DEWAELE Bernard, MME DOLLEZ Colette, MM DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, MMES ERCOLANO Magali, FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, GUIGNANT Jean-Charles (suppléant de M. LEBRUN Alain), LEDENT Didier, LEFEVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astride, MM MATTE Xavier, MICHEL Thierry, MME MOKRI Djamila, M. NAVARRO Julien, MME PANNETIER Marie-Jeanne (suppléante de M. WAFFELAERT Eric), PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. THEOPHILE Pascal, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane.

Soit 42 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : M. BONNEMENT Julien, MME BOULAS-DRETZ Sandrine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, COULON Olivier, DOISY Hubert, MME DUPONT Stéphanie, MM FARCE Philippe, FONTAINE Patrice, GAIGNON Christophe, GESBERT Laurent, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, M. HAMOT Bertrand, MMES LACOMBE Isabelle, LEFEVRE Maryse, MM ROUSSEAU Cyril, SAINTE-BEUVE Nicolas, VALOIS Eric, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle, WINDERICKX Jean-Luc.

Ont donné procuration :

MME BARTHE Isabelle (Cernoy) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;
MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. CHOQUET Christophe (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DA SILVA Isabelle (Méry la Bataille) à MME FLANDRIN Joséane (Tricot) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) à M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) ;
M. LEROY Gérard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies) ;
M. MATRON Matthias (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. NEGI Michaël (Lieuwillers) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny).

A été élu secrétaire de séance : Xavier MATTE

Le centre dentaire, créé en 2023, est un service public administratif qui nécessite un suivi distinct du budget principal régie sous l'instruction comptable M57.

Le budget pourra être équilibré par une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe centre dentaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 mars 2022 portant modification des statuts de la communauté de communes du Plateau Picard ;

Vu les statuts de la communauté de communes en matière de santé et notamment de création et gestion de centres de santé communautaires ;

Vu la délibération n°23C/01/10 du 09 février 2023 relative à la création du budget annexe « centre dentaire » ;

Vu la délibération n°24C/01/09 du 22 février 2024 relative au compte financier unique du budget annexe « centre dentaire » de l'année 2023 ;

Vu la délibération n°24C/02/06 du 21 mars 2024 relative au débat d'orientations budgétaires du budget général pour l'année 2024 ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

Niveau de vote : la section de fonctionnement est votée par nature et la section d'investissement par opération individualisée.

VOTE le budget primitif 2024 du budget annexe « centre dentaire » 2024 comme suit :

Section de fonctionnement

Chap	Dépenses (€)	847 690,00	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	99 200,00	54	0	0
012	Charges de personnel	699 990,00	54	0	0
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	28 500,00	54	0	0
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux provisions				
023	Virement à la section d'investissement				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00	54	0	0

Chap	Recettes (€)	847 690,00	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuation de charges				
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	531 690,00	54	0	0
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participations	310 000,00	54	0	0
75	Autres produits de gestion courante				
77	Produits exceptionnels				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000,00	54	0	0

Section d'investissement

Opérations d'équipement	Dépenses (€)	Recettes (€)	Pour	Contre	Abstention
(401) Equipement centre dentaire	17 000,00		54	0	0
Total opérations d'équipement	17 000,00				

Vue d'ensemble		
Fonctionnement	Dépenses (€)	Recettes (€)
Crédits proposés en 2024	847 690,00	847 690,00
Résultat reporté (002)	0,00	0,00
Total	847 690,00	847 690,00
Investissement	Dépenses (€)	Recettes (€)
Opérations nouvelles 2024	17 000,00	0,00
Restes à réaliser de 2023	0,00	
Total opérations non ventilables	6 000,00	0,00
Dont 024 - Produits des cessions d'immobilisations		
Dont 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements)	6 000,00	20 000,00
Dont 16- Capital des emprunts	0,00	0,00
Dont 26- Immobilisations financières		
Dont 13- subventions d'investissements		
Dont 10222- FCTVA		3 000,00
Dont 1068- Excédents de fonctionnements capitalisés		5 887,38
Dont 021- virement de la section de fonctionnement		
Résultat reporté (001)	5 887,38	
Total	28 887,58	28 887,58

ADOpte le budget primitif tel qu'arrêté dans la vue d'ensemble.

AUTORISE le président à procéder à des virements de crédits, de chapitre à chapitre, au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance


Xavier MATTE

Le Président


Olivier DE BEULE

Acte publié ou notifié le 16 avril 2024